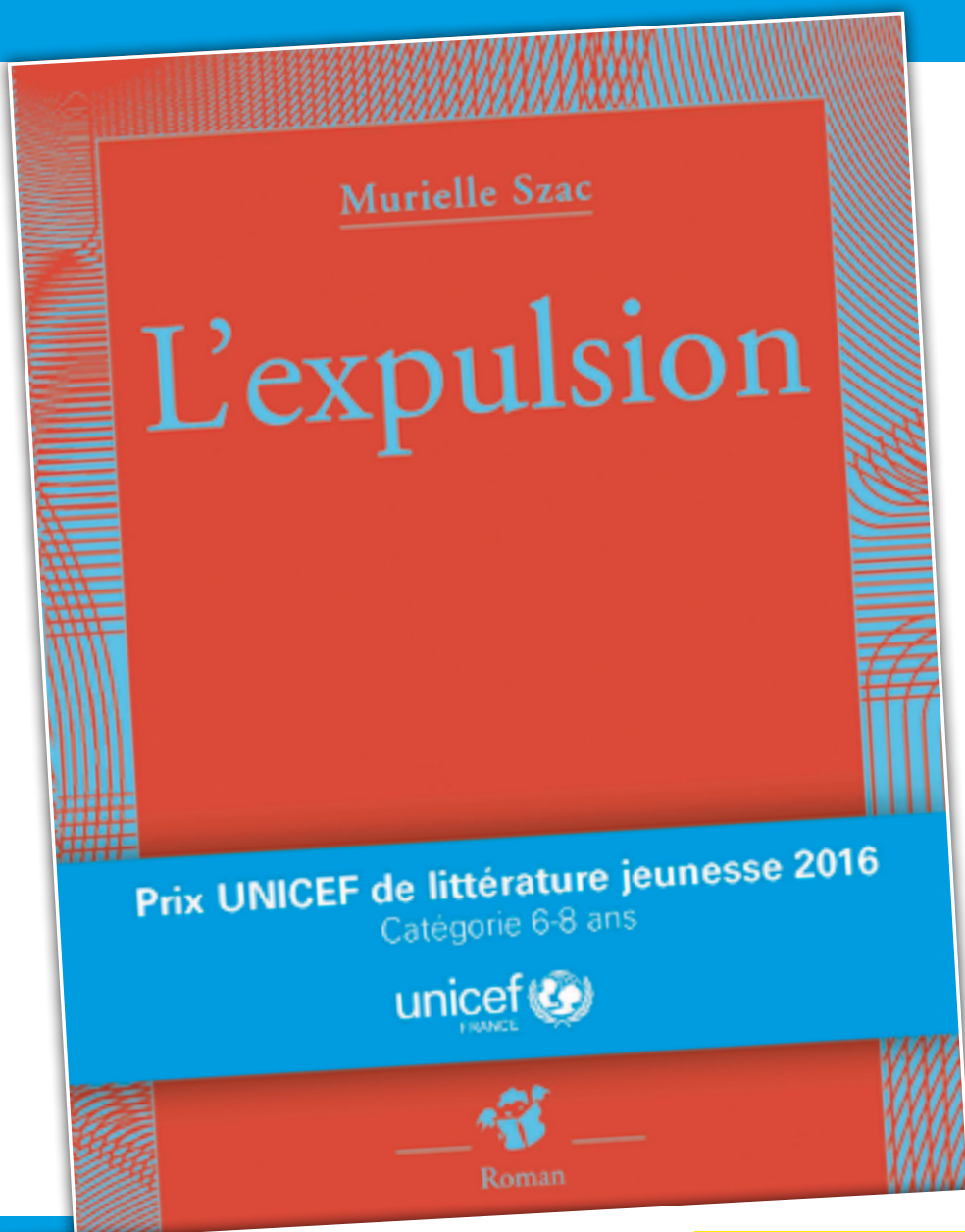




Née à Lyon en 1964, **Murielle Szac** a passé son enfance à Calais. Écrivain et journaliste, ses romans ont souvent une trame sociale ou politique. Elle mêle étroitement engagement et écriture. Rédactrice en chef chez Bayard Jeunesse, directrice de la collection Ceux qui ont dit Non chez Actes Sud junior, elle a aussi participé à la fondation des éditions Bruno Doucey en 2010, elle y dirige les collections Poés'idéal et Sur le fil.



6 à 8 ans

Prix UNICEF de littérature jeunesse 2016

Lauréat 6-8 ans

L'expulsion
de Murielle Szac



Passer à la télé, Bintou n'en rêvait pas, surtout dans ces circonstances-là. Tôt le matin, la police évacue l'immeuble. Les familles sont pressées dans l'escalier. En bas les voisins du quartier veillent : immeubles délabrés ou pas, beaucoup pensent que chacun a droit à un logement décent. Bintou, elle, pense surtout à l'école, à ses amies.



www.myUNICEF.fr #myUNICEF



Les prix UNICEF de littérature jeunesse 2016

LES ENFANTS ONT DROIT AU CHAPITRE
Prix UNICEF de littérature jeunesse 2016
0-11 ans



En 2016, la protection des enfants

Chaque année, une thématique différente sera mise à l'honneur. Pour cette première édition, les Prix récompensent les ouvrages qui donnent une place particulière à la question de la protection des enfants au sens large : maltraitance, guerre, exploitation, maladies, mal-être émotionnel physique ou mental, vulnérabilité face à la violence, rôle de protection des parents, enjeux et difficultés qu'il implique, accompagnement qui peut être nécessaire... Ou encore par le biais de la question du bien-être des enfants – comment les protéger en les faisant évoluer dans un cadre de vie favorable à leur épanouissement : lieu de vie, environnement social, familial et émotionnel, importance d'une activité physique et d'une bonne alimentation...

- *Petit Doux n'a pas peur*, **Marie Wabbes**, La Martinière jeunesse, 1998 - Catégorie des 0-6 ans.
- *L'expulsion*, **Murielle Szac**, Éditions Thierry Magnier, 2006 - Catégorie des 6-8 ans.
- *J'ai osé dire non !*, **Roland Godel**, Oskar Éditeur, 2016 - Catégorie des 8-11 ans.

Pourquoi des Prix UNICEF de littérature jeunesse ?

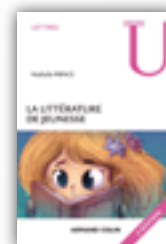
Parce que la lecture est un formidable vecteur éducatif, l'UNICEF France a lancé les Prix UNICEF de littérature jeunesse afin de récompenser des ouvrages portant le mieux les valeurs des droits de l'enfant. Le jury ? Les enfants eux-mêmes bien sûr !

Qui de mieux placés que les enfants pour promouvoir et défendre... les droits de l'enfant ? Quoi de mieux que le livre et la lecture dans le développement de l'enfant, dans son parcours culturel et éducatif, son ouverture sur le monde et les autres, son accès à l'égalité des chances ?

UN MOT SUR LES AUTEURES DU DOSSIER PÉDAGOGIQUE

- **Livia Goletto** est professeur des écoles et docteur en sciences de l'éducation à l'Université du Maine.
- **Nadja Maillard-De La Corte Gomez** est maîtresse de conférences en sciences du langage et didactique des langues à l'université d'Angers
- **Nathalie Prince** est professeur de littérature générale et comparée à l'Université du Maine et a notamment écrit *La Littérature de jeunesse. Pour une théorie littéraire* (Paris, Armand Colin, collection « U », rééd. 2015).
- **Asmaa Lambert** a également contribué à ce dossier.

Ces auteures sont membres du programme **EnJeu(x), Enfance et Jeunesse**, soutenu par la Région Pays de la Loire. <http://enfance-jeunesse.fr/>



Le dossier pédagogique



OBJECTIFS

Ce dossier pédagogique permettra à l'enseignant ou animateur de prolonger la lecture du livre à l'aide de 7 activités destinées à :

- Faire émerger les représentations sur la thématique de l'expulsion
- Mieux comprendre l'histoire
- Aller plus loin en se mettant à la place du personnage, en réfléchissant, en réagissant, en argumentant et en s'impliquant.



MODALITÉS PRATIQUES

Matériel



- chaque enfant devra être muni d'une photocopie des 2 pages de fiches activités, de feuilles blanches (ou d'un cahier), de stylo et de crayons de couleurs

Durée



- chaque activité peut prendre entre 10 et 30 minutes en fonction du nombre d'enfants et de l'ampleur du débat

INTRODUIRE ET FAIRE ÉMERGER LES REPRÉSENTATIONS DES ENFANTS SUR LA THÉMATIQUE DE L'EXPULSION

- Faire circuler un ou des exemplaires du roman et inviter les enfants à découvrir la couverture et la quatrième de couverture (ou : à projeter sur un tableau).
- Demander aux élèves de formuler des hypothèses sur ce que le titre évoque pour eux et ce qu'ils s'attendent à trouver dans l'histoire.
- « **Chacun a droit à un logement décent** » : demander aux enfants comment ils comprennent cette phrase. Recueillir leurs réactions et commentaires. Apporter si nécessaire des explications.
- Apporter si nécessaire des explications sur le lexique susceptible de poser des problèmes de compréhension :

Expulsion : lorsque la police expulse des personnes de leur logement, c'est qu'elle les oblige à le quitter parce qu'elles n'ont plus le droit d'y habiter.

Évacuer : évacuer des personnes, c'est les faire sortir du lieu où elles sont.

Un immeuble délabré : un immeuble délabré est un immeuble vieux, laissé à l'abandon. Il est souvent dangereux de vivre dans un immeuble délabré : il y a par exemple des risques d'incendie.

Un logement décent : un logement décent est une maison ou un appartement propre, où on peut vivre en sécurité, correctement

Le dossier pédagogique

DÉCOUVRIR ET MIEUX COMPRENDRE L'HISTOIRE

ACTIVITÉ 1 : REMISE EN ORDRE DU FIL CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE

Demander aux enfants de retrouver l'ordre chronologique dans lequel se sont déroulés les événements racontés par Bintou en écrivant des numéros à côté de chaque citation.

__1__ « Cette fois, c'est le moment : la maîtresse a tourné le dos. Vite, je glisse la main dans mon casier, j'attrape tous mes cahiers et mes livres et je les jette dans mon cartable. » (p. 5)

__2__ « Papa a ouvert la porte. J'ai voulu me cacher derrière maman, mais il y avait déjà tous les petits. Plus de place pour moi. Pas d'autre endroit pour se mettre à l'abri. Papa parlementait avec les policiers : Nous ne sommes pas des squatteurs, nous sommes chez nous. » (p. 11)

__3__ « Une femme est montée dans le car. C'était la maîtresse que j'avais eue en CE1. Elle nous a regardés, nous les enfants, et juste nous, et puis elle a dit : Venez, il ne faudrait pas arriver en retard à l'école. Je vous emmène. » (p. 32)

__4__ « Arrivée devant notre porte, j'ai reconnu la voix de maman et d'un coup ça m'a fait chaud à l'intérieur de moi. J'ai bondi, je me suis jetée dans ses bras et je me suis mise à pleurer. » (p. 37-38)

__5__ « Quand le journal a commencé, on était serrés autour de la télé. Dès les premières images, j'ai eu le vertige. On nous voyait nous, paniqués, les petits criant, les femmes hurlant au milieu des flics. » (p. 38)

__6__ « Aujourd'hui, Lucie m'a dit : - Bintou, ton cartable est vraiment trop lourd. Laisse tout dans ton casier. Tu sais, s'ils viennent te chercher, moi, tes affaires je te les ramènerai, n'importe où. » (p. 43)

ACTIVITÉ 2 : VRAI/FAUX

Faire compléter le vrai/faux par les élèves en binôme et proposer une correction collective (ci-dessous).

1. La famille de Bintou est expulsée car le papa de Bintou est au chômage et ne peut plus payer son loyer. FAUX
2. Des journalistes filment l'expulsion de l'immeuble. VRAI
3. Aminata a honte que ses voisins et ses professeurs la voient dans le bus. VRAI
4. À cause de l'expulsion, Lucie ne veut plus être l'amie de Bintou. FAUX
5. Bintou emporte chez elle ses livres et ses cahiers car elle a peur de ne plus revenir à l'école le lendemain. VRAI
6. À la fin de l'histoire, Bintou et sa famille sont relogées dans une belle maison. FAUX

ACTIVITÉ 3 : VOCABULAIRE

Faire réaliser par binôme l'exercice d'appariement qui reprend le vocabulaire susceptible de poser des problèmes de compréhension.

ACTIVITÉ 4 : INTERVIEW DES PERSONNAGES

Demander à chaque enfant de choisir un personnage qui sera interviewé par le journaliste au sujet de l'expulsion. Ils doivent le dessiner dans la case, écrire dans une bulle une ou deux phrases que dit ce personnage : qu'est-ce qu'il ou elle pense de ce qui s'est passé ? Est-ce qu'il ou elle est d'accord ? Pas d'accord ? Qu'est-ce qu'il ou elle a ressenti ?

Demander aux enfants en groupes de 2 ou 3 de se présenter mutuellement les personnages dessinés, et d'expliquer leurs choix.

ALLER PLUS LOIN

ACTIVITÉ 5 : LE RÊVE DE BINTOU

Lire ou faire lire l'extrait du roman suivant :

« Je suis dans une très grande maison. J'ai une chambre pour moi toute seule, où je peux inviter mes copines. (...) Dans mon rêve préféré, j'ai une maison avec des murs roses; (...) Et il y a des fleurs dans toutes les pièces. Des fleurs, ça sent bon et ça ne sert à rien. Juste à faire beau. » (p. 31-32)

Demander aux enfants de partager en quatre parties (avec leur règle, au crayon de bois) une feuille blanche.

Dans chaque rectangle, ils doivent faire un dessin différent :

- Dessin n° 1 : leur maison et leur famille.
- Dessin n° 2 : la maison de leurs rêves.
- Dessin n° 3 : la maison de Bintou et sa famille.
- Dessin n° 4 : la maison dont rêve Bintou.

Une fois les dessins réalisés, leur demander de tracer un chemin qui relie les quatre maisons pour que les habitants des maisons puissent aller les uns chez les autres, se rendre visite et apprendre à se connaître.

ACTIVITÉ 6 : LES PETITS VOISINS DE LA RUE D'HAUTOUL

- Faire lire aux enfants la dédicace du roman : « à Mamou, Fatou, Hawa, Diry, Oumou, Kadi, et leurs petits voisins de la rue d'Hautpoul ». Les amener à élaborer des hypothèses : qui sont les personnes à qui Murielle Szac dédicace le roman ? Quel lien ont-ils avec l'histoire ?
- Expliquer que le roman s'inspire d'un fait divers : l'expulsion des habitants d'un immeuble insalubre de la rue d'Hautpoul, dans le 19^{ème} arrondissement de Paris, en 2006.
- Apporter si nécessaire des explications complémentaires sur ce qu'est un fait divers :

Qu'est-ce qu'un fait divers ?

C'est quelque chose qui s'est passé dans la réalité et qui mérite, pour des raisons différentes, d'être raconté par des journalistes. Il s'agit donc d'une histoire VRAIE.

Ce que raconte le livre s'est passé en vrai, en réalité. Ce n'est pas une histoire inventée de toutes pièces, mais une histoire transformée en roman.

- Réunir les élèves par petits groupes de 3 à 4. Donner à chaque groupe les deux débuts d'articles (« Paris/squat : manifestation contre une expulsion » et « 63 rue de Hautpoul, 75019 Paris : dans l'attente de l'expulsion »).
- Demander à chaque groupe de **repérer les ressemblances** entre les faits divers relatés par les articles qui leur ont été distribués et l'histoire de Bintou.
- Demander ensuite à chaque groupe de **rédigier le titre et les premières lignes de l'article** qui relaterait l'expulsion de Bintou et de sa famille, et de chercher une photographie qui pourrait l'illustrer.

"Paris/squat : manifestation contre une expulsion

« J'y suis, j'y reste, je ne partirai pas » ont scandé plus de 250 personnes qui ont manifesté aujourd'hui à Paris contre la possible expulsion d'un squat situé dans le XIX^e. (lefigaro.fr, 04.12.2013)

"63 rue de Hautpoul, 75019 Paris : dans l'attente de l'expulsion

63 rue de Hautpoul, un squat dans le 19^{ème} arrondissement de Paris. Fatoumata et sa famille ont préparé leur valise depuis une semaine. Chaque matin, elle descend dans la rue, comme les 18 familles de cette habitation, en attendant la venue de la police." (oumma.com, 06.11.2005)

Le dossier pédagogique

ACTIVITÉ 7 : ÉCRIRE POUR S'ENGAGER

Lire ou faire lire un extrait de l'interview donnée par Murielle Szac le 17 mars 2010 sur le site <http://jeunesse.actualitte.com> (<http://jeunesse.actualitte.com/auteurs/interview-murielle-szac-un-lourd-silence-251.htm>)

Quand on regarde /... / les textes que vous avez écrits / pour la jeunesse / ils sont quasiment tous très engagés. Qu'est-ce que cela représente pour vous ?

Oui, ils sont presque tous très engagés. Je pense que la littérature doit être quelque chose qui nous permet de changer le regard que l'on a sur le monde. Et comme je m'adresse à des enfants et à des adolescents, je pense que c'est eux qui vont changer ce monde-là. Les livres que je leur propose sont avant tout des histoires pour rêver, imaginer et faire un bout de chemin avec mes personnages, mais c'est aussi pour, j'espère, leur faire découvrir certaines réalités sociales et peut-être leur faire prendre conscience qu'ils peuvent réagir.

Demander aux élèves de reformuler pourquoi Murielle Szac écrit pour les enfants, et ce qu'est un écrivain « engagé ». Apporter des éléments de réponse si nécessaire.

Qu'est-ce qu'un écrivain engagé ?

Certains auteurs choisissent d'écrire pour marquer les esprits. Ils se servent des mots pour réveiller les consciences. Parler, ou écrire, c'est AGIR. Brice Parain, un philosophe français, disait que « les mots sont des pistolets chargés ». La littérature peut nous aider à agir, à réagir, à prendre conscience, à devenir meilleur, aussi. Elle peut nous ouvrir les yeux sur des situations injustes, qui ne doivent pas se reproduire.

Répartir les élèves par petits groupes et leur demander d'échanger sur quelles situations injustes ils aimeraient écrire s'ils étaient, comme Murielle Szac, des écrivains engagés.

Demander aux élèves d'inventer, individuellement, le titre du roman qu'ils pourraient écrire sur ce sujet, et de le dessiner.

Remise en ordre de l'histoire

Mets un numéro à côté de chaque citation pour remettre en ordre les événements racontés par Bintou.

___ « Une femme est montée dans le car. C'était la maîtresse que j'avais eue en CE1. Elle nous a regardés, nous les enfants, et juste nous, et puis elle a dit : Venez, il ne faudrait pas arriver en retard à l'école. Je vous emmène. »

___ « Quand le journal a commencé, on était serrés autour de la télé. Dès les premières images, j'ai eu le vertige. On nous voyait nous, paniqués, les petits criant, les femmes hurlant au milieu des flics. »

___ « Papa a ouvert la porte. J'ai voulu me cacher derrière maman, mais il y avait déjà tous les petits. Plus de place pour moi. Pas d'autre endroit pour se mettre à l'abri. Papa parlait avec les policiers : Nous ne sommes pas des squatteurs, nous sommes chez nous. »

___ « Cette fois, c'est le moment : la maîtresse a tourné le dos. Vite, je glisse la main dans mon casier, j'attrape tous mes cahiers et mes livres et je les jette dans mon cartable. »

___ « Aujourd'hui, Lucie m'a dit : - Bintou, ton cartable est vraiment trop lourd. Laisse tout dans ton casier. Tu sais, s'ils viennent te chercher, moi, tes affaires je te les ramènerai, n'importe où. »

___ « Arrivée devant notre porte, j'ai reconnu la voix de maman et d'un coup ça m'a fait chaud à l'intérieur de moi. J'ai bondi, je me suis jetée dans ses bras et je me suis mise à pleurer. »

ACTIVITÉ 2/FICHE ENFANT

Vrai/Faux

Est-ce que ces phrases sont vraies ou fausses ? Entoure la bonne réponse.

1. La famille de Bintou est expulsée car le papa de Bintou est au chômage et ne peut plus payer son loyer. **VRAI - FAUX**
2. Des journalistes filment l'expulsion de l'immeuble. **VRAI - FAUX**
3. Aminata a honte que ses voisins et ses professeurs la voient dans le bus. **VRAI - FAUX**
4. À cause de l'expulsion, Lucie ne veut plus être l'amie de Bintou. **VRAI - FAUX**
5. Bintou emporte chez elle ses livres et ses cahiers car elle a peur de ne plus revenir à l'école le lendemain. **VRAI - FAUX**
6. À la fin de l'histoire, Bintou et sa famille sont relogées dans une belle maison. **VRAI - FAUX**

Vocabulaire

.....
Associe chaque mot à la bonne définition.

Égaré	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Obliger des personnes à quitter leur logement
Délabré	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Discuter, négocier
Dévaler (un escalier)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Laisse à l'abandon, en mauvais état
Expulser	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Affolé, perdu
Parlementer	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Personne qui habite une maison ou un appartement sans en avoir le droit
Un projecteur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Source de lumière
Décent (un appartement)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Descendre à toute vitesse
Un squatteur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Propre, sûr, correct

ACTIVITÉ 4 / FICHE ENFANT

Interview des personnages

.....
Choisis un des personnages de l'histoire. Un journaliste vient l'interviewer à propos de l'expulsion de Bintou et de sa famille. Dessine le personnage que tu as choisi, et dans la bulle écris ce qu'il ou elle peut dire au journaliste à propos de l'expulsion.



Le rêve de Bintou

Partage en 4 cases une feuille blanche, et dans chaque case, fais un dessin différent :

- **Dessin n° 1** : dessine ta maison et ta famille.
- **Dessin n° 2** : dessine la maison de tes rêves.
- **Dessin n° 3** : dessine la maison de Bintou et sa famille.
- **Dessin n° 4** : dessine la maison dont rêve Bintou.

Puis trace un trait entre les quatre maisons pour que les habitants des quatre maisons puissent se rendre visite et apprendre à se connaître.

ACTIVITÉ 6/FICHE ENFANT

Les petits voisins de la rue d'Hautpoul

Voici les titres et les premières lignes de deux articles de journaux qui parlent de faits divers qui ressemblent à l'histoire de Bintou.

"Paris/squat : manifestation contre une expulsion"

"J'y suis, j'y reste, je ne partirai pas", ont scandé plus de 250 personnes qui ont manifesté aujourd'hui à Paris contre la possible expulsion d'un squat situé dans le XIX^e." (lefigaro.fr, 04.12.2013)

"63 rue de Hautpoul, 75019 Paris : dans l'attente de l'expulsion"

63 rue de Hautpoul, un squat dans le 19^{ème} arrondissement de Paris. Fatoumata et sa famille ont préparé leur valise depuis une semaine. Chaque matin, elle descend dans la rue, comme les 18 familles de cette habitation, en attendant la venue de la police." (oumma.com, 06.11.2005)

Sur une feuille blanche, écris le titre et les premières phrases de l'article qui raconterait l'expulsion de Bintou et de sa famille.

ACTIVITÉ 7/FICHE ENFANT

Écrire pour s'engager

Et toi ? Quelles situations injustes voudrais-tu dénoncer si tu étais un écrivain engagé comme Murielle Szac ?

Donne un titre au roman que tu écrirais, et dessine sa couverture sur une feuille blanche.

Comment aborder les situations de mal-logement avec les enfants ?

En évoquant l'intérêt supérieur de l'enfant

Article 3 de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) : Toute décision concernant un enfant doit tenir pleinement compte de l'intérêt supérieur de celui-ci

En évoquant le droit à un niveau de vie suffisant

L'article 27 de la CIDE stipule que l'État a le devoir de faire en sorte que la responsabilité des parents envers le niveau de vie des enfants soit assumée.

En évoquant la prévention des expulsions locatives

La Fondation Abbé Pierre recommande :

Prévenir les expulsions locatives le plus en amont possible, en intervenant dès les premiers impayés signalés pour favoriser le maintien dans le logement des locataires en difficulté temporaire (via un apurement de la dette) ou prévoir leur relogement, en proposant aux bailleurs concernés une indemnisation. Il faut s'assurer en parallèle que chaque ménage soit informé et

accompagné à chaque étape de la procédure. Aucune expulsion ne doit être mise en œuvre sans solution de relogement adapté aux besoins et aux moyens des ménages. Les expulsions et évacuations de squats, terrains et bidonvilles ne doivent pas non plus être mises en œuvre sans solution digne pour leurs occupants.

http://www.fondation-abbe-pierre.fr/sites/default/files/content-files/files/letat_du_mal-logement_en_france_-_21e_rapport_2016.pdf

En ce qui concerne l'évacuation de campements illicites

La circulaire du 26 août 2012 stipule qu'il convient d'assurer « un traitement égal et digne de toute personne en situation de détresse sociale », ce qui suppose l'établissement de diagnostic et la « recherche de solutions d'accompagnement », notamment en ce qui concerne la scolarisation. Le principe de l'obli-

gation scolaire s'applique, ce qui implique une prise en charge « sans délai et avec un souci de continuité les enfants présents dans les campements ».

http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/08/cir_35737.pdf



© UNICEF/UNI44863/Brooks

Comment utiliser la fiche thématique “LE DROIT À LA PROTECTION” ?

DANS QUEL CONTEXTE ?

➤ À l'école

Depuis la rentrée 2016, le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture identifie les compétences indispensables qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire. L'ouvrage « *L'Expulsion* », accompagné de la fiche thématique « Le droit à la protection », pourront notamment servir de support à l'enseignant de cycle 2 qui souhaite traiter le domaine 3, « Formation de la personne et du citoyen ».

➤ À la médiathèque ou dans les centres de loisirs

Pour aller plus loin, d'autres ouvrages ont été proposés aux enfants de 6 à 8 ans dans le cadre des prix UNICEF de littérature jeunesse 2016. Pour une liste complète des ouvrages sélectionnés, rendez-vous sur www.myunicef.fr.



POUR OUVRIR LE DÉBAT

➤ Élargir le débat, accompagner la réflexion, et encourager les enfants à agir

La fiche protection permet de découvrir d'autres aspects de la protection et ainsi d'élargir le débat. Les enfants peuvent être encouragés à parler de leur vécu, de leur expérience (ex : « *Les enfants autour de toi sont-ils protégés ?* »), et d'échanger sur ce qu'ils peuvent faire à leur niveau pour s'assurer que tous les enfants autour d'eux soient protégés.



DES IDÉES POUR ALLER PLUS LOIN

- Encourager l'exercice de la citoyenneté pour faire entendre sa voix : vote pour le délégué de classe, participation à la Consultation Nationale des 6-18 ans, etc.
- Proposer aux enfants un jeu de rôle dans lequel ils sont amenés à dénoncer certaines situations qui leur semblent injustes
- Proposer aux enfants de faire un exposé sur l'une des sous-thématiques abordées, par exemple : la Convention Internationale des Droits de l'enfant, l'enregistrement des naissances, les mineurs non accompagnés en France.
- Proposer aux enfants de travailler sur les témoignages en page 3 : organiser un débat sur la base des témoignages, devenir des mini-reporters en interrogeant les enfants et jeunes de leur entourage sur le respect de leurs droits, etc.
- Proposer aux enfants de former un Club UNICEF pour devenir Jeunes Ambassadeurs de l'UNICEF. Pour cela, rendez-vous sur www.myunicef.fr.



LE DROIT À LA PROTECTION



© UNICEF/UNI122425/Pirozzi - Philippines, 2011

1

QU'EST-CE QUE LE DROIT À LA PROTECTION ?

Tous les enfants ont le droit de grandir dans un environnement qui les protège de la violence, de l'**exploitation***, de la **maltraitance** et de la **discrimination**.

Pourtant, des millions d'enfants sont victimes quotidiennement de brutalité et de sévices qui peuvent causer des séquelles physiques et psychologiques tout au long de leur vie.

2

QUE DIT LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT ?

Chaque enfant a le droit de grandir dans un environnement qui le protège.

Il a le droit de ne pas travailler, de ne pas faire la guerre, ni de la subir, d'avoir un refuge, d'être secouru, d'avoir une famille, d'être entouré et aimé.

Tous les enfants ont le droit à la protection, c'est l'un des droits de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) : les enfants ont le droit de grandir dans un cadre qui leur garantisse la protection (art. 19, 22, 32 à 35, 39 et 40).

3

POURQUOI CERTAINS ENFANTS NE SONT PAS PROTÉGÉS ?

Aujourd'hui, dans les **pays en développement**, beaucoup d'enfants ne sont pas protégés. Ils sont victimes de maltraitance et d'exploitation, souvent à cause de la pauvreté et des conflits.

Un enfant non-protégé, c'est :

- Un enfant qui n'a pas d'identité.
- Un enfant enrôlé dans des forces ou des groupes armés.
- Un enfant **réfugié** qui fuit une situation de crise dans son pays.
- Un enfant forcé à travailler.
- Un enfant victime de meurtre ou de mutilation.



4

POURQUOI FAUT-IL PROTÉGER LES ENFANTS ?



Les enfants sont plus **vulnérables** que les adultes. Ils ne peuvent éviter seuls les dangers, ils ont besoin de droits spécifiques (garantis par la CIDE). Certains enfants sont encore plus vulnérables que d'autres : les enfants handicapés, les enfants qui vivent dans la rue, les enfants réfugiés, les enfants qui vivent au milieu des conflits (guerres)... En 2016, 250 millions d'enfants vivent dans un pays ou une zone touchée par un conflit. Pendant que ces enfants travaillent ou vivent dans la rue, ils ne vont pas à l'école et ils mettent leur santé et parfois leur vie en danger (ils peuvent se blesser, tomber malade). Toutes ces formes de maltraitance et d'exploitation empêchent les enfants d'être heureux et de vivre normalement comme des enfants.

5

QUE FAIT L'UNICEF POUR LA PROTECTION DES ENFANTS ?

L'UNICEF défend le droit des enfants d'être protégés contre la violence et l'exploitation partout dans le monde.

Le rôle de l'UNICEF est d'agir pour que les gouvernements interdisent l'exploitation des enfants, aident les familles et les encouragent à envoyer leurs enfants à l'école.

Par exemple, l'action de l'UNICEF consiste à :

- **Accompagner les gouvernements** et faire du **plaidoyer** pour un changement des lois en faveur des enfants et pour renforcer les systèmes de protection.
- **Mettre en place des programmes d'enregistrement des naissances** pour que les enfants aient accès à un **état civil**.
- **Mobiliser les communautés** pour lutter contre certaines pratiques sociales dangereuses, comme le mariage précoce.
- **Produire statistiques et connaissances** sur des problématiques peu documentées comme les violences sexuelles pour alerter les décideurs.

Dans les conflits ou les urgences, l'UNICEF agit pour :

- **Identifier et réunir des familles** : pour permettre aux enfants séparés de retrouver leurs proches.
- **Démobiliser des enfants soldats** : prendre en charge des enfants libérés et leur réintégration sociale.
- **Apporter un soutien psychologique** : avec la mise en place d'espaces « amis des enfants » pour jouer, socialiser et se remettre d'un traumatisme.

?

ET EN FRANCE ?

Il n'y a pas que dans les pays en développement que le droit à la protection de l'enfant n'est pas respecté. Dans certains pays développés comme la France, des enfants sont maltraités ou mis à l'écart. En France, de nombreux enfants et adolescents vivent dans des **bidonvilles**. Ils sont parmi les plus vulnérables dans notre pays.

La situation des **mineurs non accompagnés** en France est également très préoccupante. Il s'agit d'enfants et d'adolescents qui sont seuls sur le territoire français, privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille.

Fin 2014, ils étaient entre 8 000 et 10 000 environ. Ce sont les plus fragiles.





QUELQUES TÉMOIGNAGES À TRAVERS LE MONDE

*« Par exemple, en 6^e, je me faisais racketter. Chaque jour, 12 jeunes m'encerclaient. C'est trop dur d'en parler. Le dire tout de suite, c'est trop dur pour nous. Moi, j'ai pu en parler à mes deux amis seulement. »
Antoine, 14 ans, France.*

*« Des fois, quand je sors, je ne me sens pas en sécurité. Il y a un malade qui te fonce dessus, tu peux te faire agresser sur le trottoir. Devant mon collège, l'autre fois, il y avait une course poursuite. On ne sait jamais ce qui peut t'arriver. C'est un quartier sensible ici. »
Zlatan, 12 ans, France.*

*« Un enfant qui a des problèmes, l'adulte va s'occuper de lui. Deuxièmement, un enfant, s'il est malade, c'est le gouvernement qui va s'occuper de lui. L'enfant, il a plus de droits de protection, mais il n'a pas beaucoup de pouvoir. »
Oumar, 17 ans, France.*

*« Depuis que je suis arrivé ici, ce sont des adultes qui se sont occupés de moi pour manger, pour l'habillement. Ils ont payé pour tous mes besoins. Parce que je suis mineur. On me prend en charge, je suis protégé. »
Assane, 17 ans, France. Réfugié et arrivé seul sur le territoire français, c'est un mineur non accompagné.*

Source : UNICEF

6

QU'EN PENSENT LES ENFANTS ?

Selon la 3^e Consultation nationale des 6-18 ans en 2016 en France

- 95 % des enfants et adolescents interrogés savent qu'ils ont le droit à une famille, à être entouré et protégé.
- La très grande majorité sait également que chaque enfant doit aller à l'école et ne doit pas travailler comme un adulte.
- 89 % disent se sentir en sécurité chez eux.
- 25 % répondent qu'il y a de la violence dans leur quartier, leur ville.



SOURCES

UNICEF France, 2016 – Consultation nationale des 6/18 ans

<https://www.unicef.fr/consultation>

UNICEF France 2015 – Chaque enfant compte. Partout, tout le temps. – Rapport alternatif de l'UNICEF France et de ses partenaires dans le cadre de l'audition de la France par le Comité des droits de l'enfant des Nations unies.

UNICEF France - Nous les enfants ! - Rapport des enfants au Comité des droits de l'enfant des Nations unies sur le respect de leurs droits en France. – Paris, 2015.

« Ni sains, ni saufs. Enquête sur les enfants non accompagnés dans le Nord de la France ». UNICEF France juin 2016.

Rapport « La situation des enfants dans le monde 2016 – L'égalité des chances pour chaque enfant », Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), 2016.

VOIR AUSSI

Fiche

« La situation des enfants non accompagnés en France »

Fiche

« Le travail des enfants »

Fiche

« Le droit à l'éducation »



© UNICEF France - Julie Zerlauth-Disic - France 2016



VOCABULAIRE



Bidonville n.m. Quartier pauvre constitué de cabanes fabriquées en matériaux de récupération.

Discrimination n.f. Différence de traitement qui cause du tort à quelqu'un, sans que cela ne soit justifié.

Enfant soldat n.m. Enfant recruté illégalement dans les forces et groupes armés pour combattre, devenir espion...

Exploitation n.f. Fait de profiter d'une personne, de son travail.

État civil n.m. 1. Ensemble des informations qui définissent l'identité d'une personne : nom, date et lieu de naissance... 2. Service de la mairie qui enregistre les naissances, les mariages et les décès.

Maltraitance n.f. Fait de traiter avec violence, brutalité.

Mineur non-accompagné (MNA) Enfant âgé de moins de 18 ans qui a été séparé

de ses deux parents et d'autres proches membres de sa famille, et qui n'est pas pris en charge par un adulte investi de cette responsabilité.

Pays développé n.m. Pays dont la majorité de la population accède à tous ses besoins vitaux et à un certain confort et à l'éducation = industrialisé.

Pays en développement n.m. Pays dont l'économie commence à se développer.

Plaidoyer (pour l'UNICEF France) n.m. Actions destinées à influencer les décisions visant à améliorer la vie des enfants et à agir en faveur de leurs droits.

Réfugié n.m. Personne ayant quitté son pays pour fuir la guerre ou toute autre forme de persécution, et qui ne peut ou ne veut pas y retourner et peut le prouver. Un réfugié a le droit à la sécurité dans un autre pays.

Vulnérable adj. Fragile.



Qu'est-ce qu'un enfant vulnérable ?

.....
 Cherche l'intrus et entoure-le : lesquels de ces enfants ne sont pas particulièrement vulnérables ?

- › Un enfant handicapé

› Un enfant qui a beaucoup de frères et sœurs

› Un enfant qui vit dans la rue

› Un enfant forcé à travailler
- › Un enfant réfugié qui fuit une situation de crise dans son pays

› Un enfant qui vit dans une zone touchée par un conflit

.....
 Retrouve et entoure les mots suivants dans la grille ci-dessous.

R E F U G I E Q I O G D H N V K
 J J E X P L O I T A T I O N C F
 O Z F J M E K B V L E S P I N W
 E Z E U M Z E T O K N C L O S B
 C N L R A I E U Z A F R A V F D
 N Q N K L U J C Y I A I I U A U
 K E X R T Y X I E Z N M D A E W
 C Z O P R K O Y Z R T I O Q D D
 X C F K A G A G M I S N Y S E J
 M E H Y I A Y E A Y O A E E C K
 K Y O Y T P A L E Q L T R E G C
 J E M G A N G U T H D I C R E E
 B I D O N V I L L E A O F I Q Z
 E T A T C I V I L O T N B A O E
 B O F P E D H R V O R J S U U Y
 R E L V U L N E R A B L E B P B

- Discrimination**
- Maltraitance**
- Vulnérable**
- Enfant soldat**
- Réfugié**
- État civil**
- Exploitation**
- Plaidoyer**
- Bidonville**

.....
 Maintenant, choisis une des situations que peut vivre un enfant vulnérable, et dessine sur une feuille blanche ce que tu pourrais faire ou ce que les adultes pourraient faire pour l'aider. Enfin, raconte à tes camarades pourquoi tu as choisi cette situation et ce que tu proposes pour aider les enfants.
